



EXTRAIT Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2020-001

OBJET : APPROBATION DES DECISIONS DE BUREAU

L'An deux mille vingt, le treize du mois de Février à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège administratif, 1, avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 7 février 2020 par Monsieur le Président.

Etaient présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Guy CLÉMENT (Axat), René LAFFONT (Belcaire), Martine DEJEAN (Belfort sur Rébenty), Patrice PIVOST (Belvianes et Cavirac), Jean-Michel MICHEZ (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Gérard CANAL (Chalabre), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Georges REVERTE (Espéraza), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (La Pradelle-Puilaurens), Christian ARAGOU (Le Bousquet) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Gérard JALIBERT (Montfort sur Boulzane), Francis ROUTELOUS (Montjardin) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefite du Razès), Claude DELOUSTAL (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Andrée BROUSSARD (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Jean BICHOF (Quillan), Josiane CAZENAVE (Quillan), Christian MAUGARD (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan), Georges DUBRUNFAUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Chantal DUVAL (Saint Jean de Paracol), Guy SIRE (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Richard ASSENS (Saint Louis et Parahou), Francine AICART (Saint Martin Lys), Guy BARGAS (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Frédéric BRAVO (Val de Lambronne), Georges BENNAVAIL (Val du Faby) Anthony CHANAUD (Val du Faby), Marc RIVALS (Villefort).

Procuration : Chantal PRIOUL (Espéraza) procuration à Georges REVERTE, Alain BONNERY (Nébias), procuration à Yves ANIORT (Granes) Jacques MANDRAU (Quillan) procuration à Jacques SIMON (Quillan) Jean-Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) procuration à Jacques GALY,

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Marcel MARTINEZ (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Évelyne GARROS (Chalabre), Joliette VAN DER LUUR COSTE (Chalabre), Jean Claude PELOFI (Comus), Daniel TORRES (Corbières), René PESQUE (Counozouls), Claire LAFFOURCADE (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Virginie ORTIZ (Espéraza), Gérard GILLION (Espéraza), Jean-Claude TOLLON (Espéraza), Pierre CROS (Espéraza), Dalila KHALFA (Espéraza), François LACROIX (Espezet), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Gérard FABRE (Mérial), Madeleine PUJOL (Puivert), Marie-Christine FERRE (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Isabelle SZYMANSKI (Quillan), Patrick CASAIL (Quillan), Janine CASTEL (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jean-Pierre SALVAT (Rivel), Monique SAINT JEVIN (Roquefort de Sault), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Aurélien PIERRON (Sainte Colombe sur l'Hers) Paul COEFFARD (Val de Lambronne),

Secrétaire de séance : Anthony CHANAUD



Nombre de conseillers en exercice : 88

Présents : 50

Votants : 54

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises par le Bureau et le Président, en application de la délibération DC 2018-023 du 12 avril 2018.

Décisions du Bureau :

DB 2019.108 : Renouvellement du poste de vacataire

DB 2019.109 : Modification du tableau des effectifs

DB 2019.110 : Acceptation remboursement assurance

DB 2019.111 : Tourisme vert et blanc

DB 2019.112 : Festival des saveurs 2020

DB 2019.113 : Remboursement suite à erreur achat forfait saison

DB 2019.114 : Location de bus

DB 2019.115 : Avenant n°1 marché de travaux forestiers – Commune de Montfort

DB 2019.116 : Avenant n°2 marché de travaux forestiers – Commune de Montfort

DB 2019.117 : Vente de 2 parcelles ZAE de Ste Colombe sur l'Hers

DB 2019.118 : Renouvellement de la ligne de trésorerie de la caisse d'épargne

DB 2019.119 : Modalités d'impression du PLUI pour les communes

DB 2019.120 : Cadeaux de forfaits de ski pour le loto de l'union sportive du PDS

DB 2020-001 : cadeaux de forfaits de ski et entrée au musée du Quercorb et à la piscine d'Axat pour la course super héros du trail de Quillan 2020

DB 2020-002 : Tableaux des effectifs 2020

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil, à la majorité, 51 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS

Prend acte du compte-rendu des décisions du Bureau, prises en vertu de la délégation accordée par la délibération N° DC 2018-023 du 12 avril 2018.

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 13 février 2020

Pour extrait conforme,

*Transmis au représentant de l'Etat,
le 14.02.2020
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 14.02.2020*

